



Dijon, mercredi 1 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05260

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

**Manifestation nautique et activités
nautiques (Initiation de canoë-Kayak)****CANAL DU CENTRE****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 11/09/2021 de 09:00 à 18:00o **Canal du Centre**

entre les pk 19.350 (Port de Chagny (entrée dans la tranchée)) et pk 19.450 (Passe navigable à une voie (le Pont)) - Tout le chenal

Commentaire :

En raison d'une initiation de canoë Kayak le 11/09/2021 de 9h00 à 16h00 dans le port de Chagny, il est demandé aux bateaux de plaisance et de commerce d'être extrêmement vigilant à la présence des canoës qui pourraient être sur l'eau lors de la traversée du port.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

UTI Saône-Loire, 1, rue George Feydeau, 71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél : 03 58 09 01 38 - Fax : 03 58 80 70 29

Date limite d'affichage :

12/09/2021

Cadre d'astreinte

Signé

David MICHEL